



Maison de quartier Le Trois-Mâts

Quartier : Justices / Madeleine / Saint-Léonard

Public : Pour tous

Présentation succincte de l'offre numérique

Un coup de pouce numérique

Vous rencontrez des soucis avec le numérique (les démarches en ligne, créer un cv, utiliser votre smartphone ou une application...) ? Optez pour la permanence numérique.

Matériel/Connexion Ordinateur Tablette WIFI Conditions d'accès Gratuite Autonome et accompagné	Dispositifs d'accompagnement Démarches administratives Démarches dématérialisées individuelles Conditions d'accès : Permanence numérique, le mercredi de 14h à 17h (gratuit et sans rendez-vous). Permanence numérique le vendredi de 14h à 16h (gratuit et sur rendez-vous uniquement) Formation <u>Sensibilisation individuelle aux risques d'internet</u> Cf créneaux des mercredis et vendredis + temps forts organisés par la structure <u>Sensibilisation collective aux risques d'internet</u> , lors de temps forts. <u>Formation collective aux démarches dématérialisées</u> , en fonction des demandes. <u>Initiation et perfectionnement</u> , en individuel, aux outils numériques Le mercredi (14h-17h sans rendez-vous / gratuit) et le vendredi (14h-16h / sur rendez-vous uniquement, gratuit). <u>Initiation collective aux outils numériques</u> , en fonction des projets
---	--

Informations pratiques :

42, place des Justices / 02 41 66 02 02

accueil@troismats.fr

[Le Trois-Mâts](#)

Facebook : @letroismats, twitter : @letroismats, Instagram : letroismats.angers, Youtube : letroismats

Transports publics : Lignes Irigo N° 2, 5 et 10 - arrêt Justices

Lundi : 14h à 18h, mardi 9h à 12h30 et 14h à 18h, mercredi : 9h à 12h30 et 14h à 18h30, jeudi : 14h à 18h, Vendredi : 9h à 12h30 et 14h à 18h, samedi : 9h à 12h30

Structure : Maison de quartier le Trois-Mâts

Une association d'habitants bénévoles engagés, avec une équipe de professionnels, au service des habitants et associations du quartier Justices, Madeleine, Saint-Léonard à Angers.